



**n°30**  
plus de 18 km

## Circuit de la Forêt du Der



Haute-Marne  
EN CHAMPAGNE

*Y penser, c'est déjà s'évader !*

### > Descriptif

Depuis le parking à proximité des terrains de sports, suivre le chemin de halage le long de l'ancien canal des fabriques. Arrivé à la route du Buisson, traverser et suivre le contre-halage jusqu'au Châtelier.

**1.** Prendre alors deux fois à droite et suivre la D 192 (Sur la gauche, se trouve le château du Bois Lapierre du XIXe siècle, habité autrefois par les maîtres de forges).

**2.** Au bout de 700 m, prendre une tranche à gauche qui monte dans la forêt domaniale. Près la montée, la tranche bifurque légèrement sur la gauche. Suivre alors tout droit sur 800 m.

**3.** Prendre alors à droite, plein nord entre les coupes 219 et 215. Traverser la route forestière du Buisson et poursuivre en face par un sentier entre des parcelles de feuillus. Bifurquer à gauche sur le premier chemin entre les coupes 212 et 213.

**4.** A la route forestière tourner à droite et après la bifurcation continuer par la route qui monte légèrement. Emprunter le premier chemin à gauche. Remonter à droite jusqu'à la route forestière de Louvemont.

**5.** Suivre cette route à droite sur 300 m. Prendre ensuite à gauche entre les coupes 185 et 186. Au bout de la tranche, prendre à gauche puis à droite pour rejoindre l'ancienne voie de chemin de Fer.

**6.** Une variante permet de couper le circuit en longeant la voie de chemin de fer par la gauche. Continuer à droite et traverser la voie ferrée après 200m. Emprunter alors la

route forestière du Rozet sur environ 1 km.

**7.** Tourner à droite dans une ligne forestière entre les coupes 141 et 136. Aller jusqu'à la route forestière de la femme morte et revenir à gauche entre les coupes 141 et 144. Reprendre à droite la route forestière du Rozet (goudronnée) et s'engager à gauche en forêt entre les coupes 145 et 147.

**8.** Au croisement suivant, tourner à droite sur 300 m. Traverser la route forestière et poursuivre en face par la route forestière de Frampas.

**9.** Au premier croisement tourner à gauche entre les coupes 158 et 165. Emprunter le chemin le plus à gauche qui descend entre un bois et une coupe en régénération. Au bout, descendre à droite sur la route forestière de l'étang de Jay que l'on suit sur 1 km (jolie vue sur l'étang à droite)

**10.** Bifurquer à 120° à gauche. Aller tout droit sur 850 m puis tourner à droite sur la route forestière ronde et couper l'ancienne voie ferrée (on rejoint la variante).

**11.** Dans le virage à gauche de la route, poursuivre tout droit par un chemin de terre. Monter puis descendre dans un vallon qui mène à gauche à Belle Fontaine (source ferrugineuse). Continuer tout droit jusqu'à une place de retournement et emprunter la ligne de coupe transversale à gauche à travers la forêt de Marnesse. Revenir alors à Louvemont par le Chemin de Départ.




### > En chemin

Ce circuit permet de découvrir une partie de la grande forêt domaniale du Der (5000 ha). Jadis, elle appartenait aux comtes de Champagne et aux ducs d'Orléans qui y pratiquaient de grandes chasses à courre comme en témoigne aujourd'hui la disposition rayonnante des routes forestières et des layons. Monde fermé et secret cette forêt a aussi suscité bien des légendes. Ne dit-on pas que les druides du Der (« Dervus » signifie « chêne » en celte) venaient y cueillir le gui sacré et qu'ils y offraient des sacrifices ? Au détour des chemins, dans les futaies de chênes et de charmes, guettez et écoutez. Vous apercevrez peut-être un chevreuil filant dans un layon, vous entendrez siffler le loriot, vous découvrirez la trace d'un blaireau et vous verrez le geai des chênes faire ses provisions de glands pour l'hiver.

21 km

🕒 5h00 à pied - 2h30 à VTT - 3h30 à cheval

**Balisage et GR14b**

|          |   |
|----------|---|
| orange   |  |
| variante |  |
|          |  |

**Départ** Louvemont

**Difficulté à VTT**  
■ niveau difficile



Illustration : Hervé LE GRAT



IGN n° 3016 - Est (Wassy)  
(1/25000)



# De Presqu'île en presqu'île





Des secrets en Champagne

n°104

plus de 18 km



|   |  |
|---|--|
| <b>21 km</b>  |  |
|  | <b>6h00 à pied - 3h00 à VTT</b>  |
| <b>Balisage</b>   | jaune-jaune  |
| <b>Départ</b>   | Cornée du Der, parking de la plage   |
| <b>Difficulté à VTT</b>   | circuit difficile (niveau rouge)   |

|   |  |
|---|--|
|  |  |
|  |  |
| IGN n° 3016 Ouest : Montier en Der<br>n° 3015 Est : Thiéblemont                     |  |

## > Descriptif

Depuis le parking, longer la plage et prendre le sentier qui mène à une petite route goudronnée.

**1.** Suivre alors cette route à droite et emprunter la digue (belle vue sur l'anse de la Cornée du Der).

**2.** Au sortir de la digue, prendre le chemin en herbe qui mène à la forêt. Suivre le sentier jusqu'au port de plaisance de Nemours que l'on longe puis déboucher sur la petite route menant à la Brèche.

**3.** Prendre à droite sur la route puis, 150 m plus loin, à gauche dans une tranche. Revenir par un sentier au croisement de Nemours. Prendre alors à droite puis à gauche le chemin sur la digue.

**4.** Quitter la digue et prendre à droite l'allée forestière « Saint Laurent ». Le chemin rentre alors dans la forêt domaniale. Prendre une tranche à droite environ 150 m avant d'arriver à la route, le sentier permet quelques vues sur le réservoir de Champaubert.

**5.** Rejoindre ensuite la route des Mares, bordée par d'impressionnants thuyas, que l'on suit sur 200 m environ avant de prendre à gauche un sentier en forêt qui descend légèrement.

**6.** Suivre ce sentier qui longe la limite de la forêt domaniale, en bordure du coteau qui borde la Neuve Livière.

**7.** Rejoindre la route des Mares pour traverser le canal de restitution, aménagé lors de la création de l'étang de Champaubert (le premier « petit Der » en 1938) et qui part en souterrain jusqu'au Lac. Au croisement avec la route Nemours - Saint Livière, prendre la tranche en face, conduisant à nouveau dans la forêt.

**8.** Longer à nouveau la limite de la forêt domaniale à flanc de coteaux sur presque 2 km, puis remonter par une tranche sur la gauche.

**9.** Arrivé à la route, prendre à droite sur 200 m puis l'autre petite route à gauche. Il est alors possible, en empruntant un chemin à gauche, de retourner directement au point de départ, ce qui réduit le circuit à 13 km.

**10.** Sinon continuer tout droit par la petite route puis prendre rapidement le sentier de droite permettant de parcourir les 9 km du tour de la Cornée du Der.

## > En chemin

### LA FORÊT DU DER

La forêt domaniale du Der, gérée par l'ONF, propose de nombreuses aires de pique-nique et des points de vue sur le lac. Les couleurs du paysage sont parfois saisissantes. En été dominant les teintes vertes, gris-vert et blanches des trembles, des saules blancs et de la roselière. En période de basses eaux, les souches des arbres coupés lors de la mise en eau du lac ressortent, perchées sur leurs racines.





**n°105**  
8 km **Le Vieux Der**

**> Descriptif**

Depuis le lavoir, situé à proximité du moulin, prendre en direction du Lac en empruntant un chemin en herbe le long du canal de restitution (à gauche), aménagé lors de la création de l'étang de Champaubert (le premier « petit Der » en 1938).

**1.** Arrivé au niveau d'une petite route, la route forestière des Mares, le canal part en souterrain jusqu'au lac. Tourner à droite puis à gauche et suivre la petite route en direction du Port de Nemours. Remarquez au passage le bel alignement de pommiers le long de la route.

**2.** Au carrefour de Nemours, prendre deux fois à gauche le chemin sur la digue et suivre le balisage jaune. Un petit détour jusqu'à la Brèche (3 km Aller/Retour) permet d'accéder à un très beau point de vue sur le lac.

**3.** Quitter la digue et prendre à droite l'allée forestière « Saint Laurent ». Le chemin rentre alors dans la forêt domaniale. Prendre une tranche à droite environ 150 m avant d'arriver à la route, le sentier permet quelques vues sur le réservoir de Champaubert.

**4.** Rejoindre ensuite la route des Mares, bordée par d'impressionnants thuyas, que l'on suit à droite pour sortir de la forêt. Suivre alors la petite route en pied de canal (canal qui, par gravité, emmène l'eau de la Marne au Lac du Der).

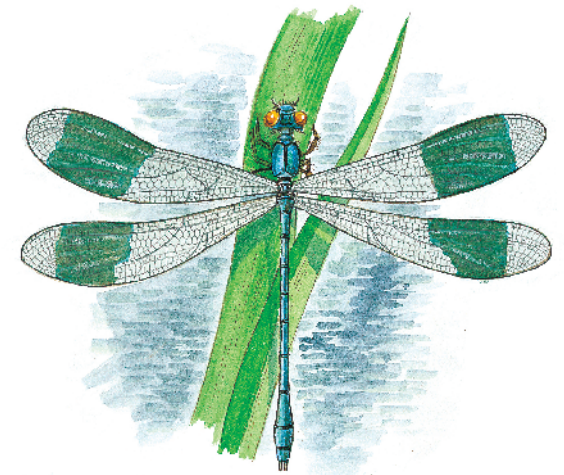
**5.** Laisser la peupleraie sur votre gauche puis prendre toujours à gauche un chemin en terre, à travers les champs.

**6.** Arrivé sur le bord du canal, prendre le chemin de droite pour revenir au point de départ à Sainte Livière.

**> En chemin**

**LES OISEAUX DU VIEUX DER**

Lors des divers points de vue sur le lac, prenez le temps d'admirer les oiseaux qui vaquent à leurs occupations quotidiennes : le couple de grèbes huppés et sa petite famille, le foulque macroule reconnaissable avec son front blanc et son bec ivoire qui tranchent avec son plumage noir, le martin pêcheur, petite flèche bleue volant au raz de l'eau...



*Calopteryx éclatant  
(Calopteryx splendens (Linnaeus))  
(Zygoptera)*

*Hervé Le Gnaët*

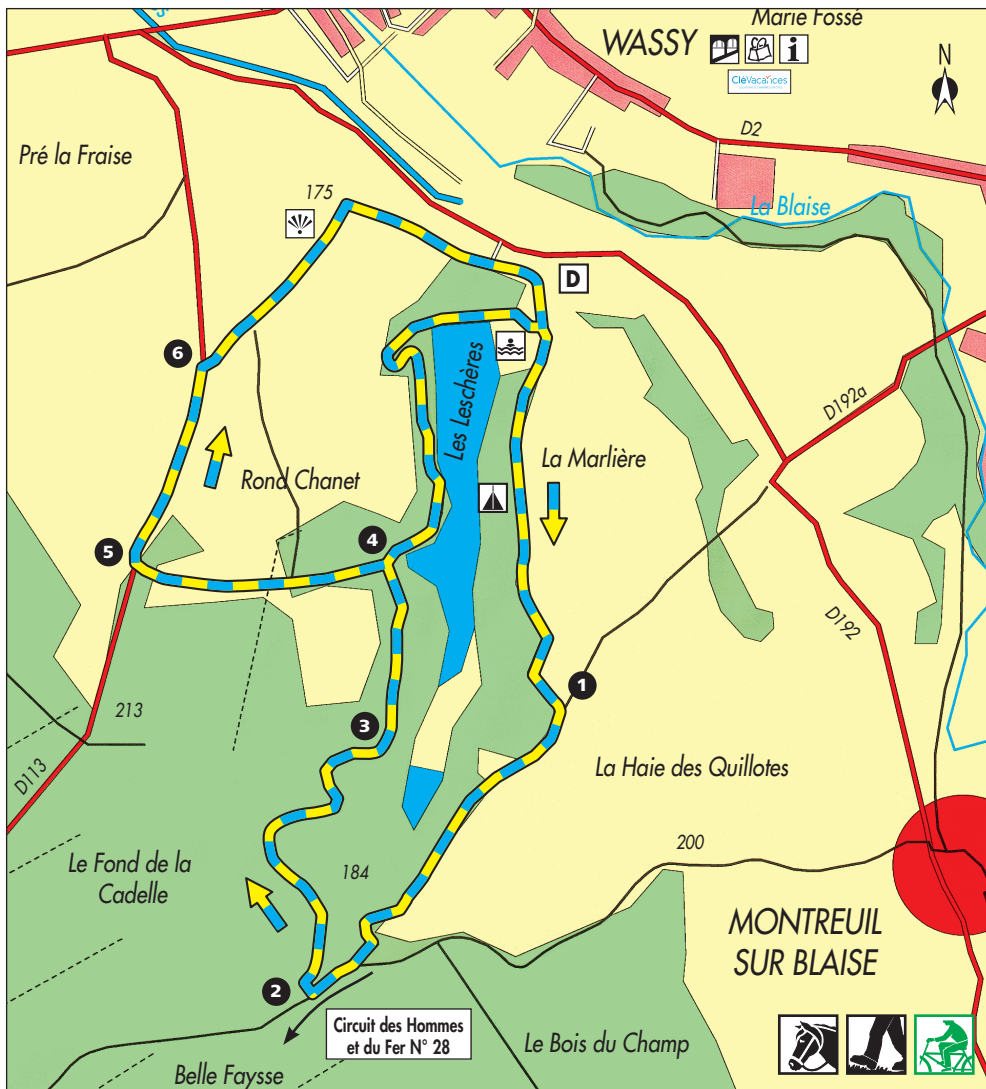


Illustration : Hervé LE GNAËT

|                                   |                                   |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| <b>9 km</b>                       |                                   |
| <b>🕒 2h30 à pied - 1h00 à VTT</b> |                                   |
| <b>Balisage et</b>                | bleu-jaune<br>jaune-jaune         |
| <b>Départ</b>                     | Sainte Livière, devant le lavoir  |
| <b>Difficulté à VTT</b>           | circuit très facile (niveau vert) |

Point Pique-nique  
 Point de vue  
 Départ du circuit  
 D

IGN n° 3016 Ouest : Montier en Der  
 n° 3015 Est : Thiéblemont  
 (1/25000)



n°116  
5 à 11 km

## Circuit du Val des Leschères



### > Descriptif

**D-** Depuis le parking du lac des Leschères, prenez la route en direction du camping. Longez-le. Laissez le parcours de santé sur votre droite, franchissez la barrière et continuez tout droit le long du bois.

**1-** Au bout d'un kilomètre, on rejoint le chemin de remembrement de Brousseval. Tournez à droite et continuez à longer le bois. Autrefois, ce parcours rejoignait une parcelle d'extraction du minerai de fer et portait le nom de « chemin des minières ». Le sentier s'enfonce dans les bois. Au bout de 20 mètres, tournez à droite et suivez la tranche forestière sur 150 m.

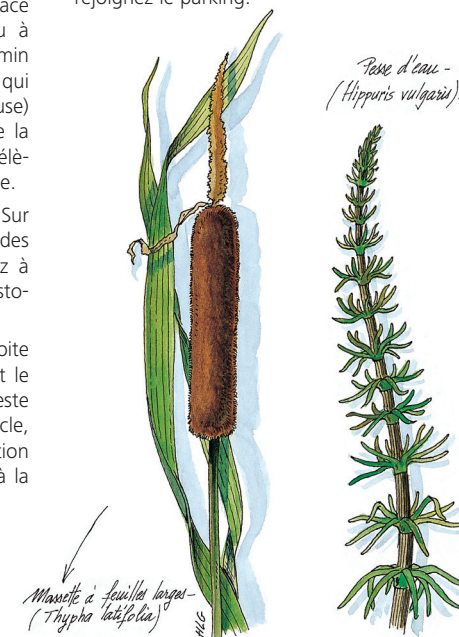
**2-** Prenez le petit sentier à droite en face d'un espace déboisé. Après 30 mètres, tournez à nouveau à droite. Le sentier serpente dans les bois. Ce chemin était autrefois équipé d'une voie ferrée de 60 cm qui servait à l'extraction de la glaise (terre très argileuse) servant au colmatage des nombreuses fuites de la digue. Vous pouvez apercevoir cette zone de prélèvement dès l'entrée dans le bois, sur votre gauche.

**3-** Après 1,5 km, vous arrivez à une intersection. Sur la droite en contrebas, vous apercevez le lac des Leschères à travers un bois de résineux. Prenez à gauche. Jusque là, vous avez suivi le niveau historique maximum de l'eau.

**4-** A la sortie du bois, vous pouvez prendre à droite pour rejoindre le parcours de santé en longeant le réservoir et en traversant par la digue (il vous reste alors 15 min de marche). Pour la grande boucle, obligatoire à cheval, prenez à gauche en direction de la barrière et continuez sur le chemin jusqu'à la route D113.

**5-** Tournez à droite. Vous découvrez une vue sur le Nord de la Vallée de la Blaise, puis, au bout de quelques centaines de mètres, Wassy apparaît. Vous pouvez voir le clocher de l'Eglise Notre-Dame (classée MH - XII<sup>ème</sup> siècle).

**6-** Après 500 m, quittez la route et prenez le chemin de remembrement à droite. L'itinéraire redescend en direction de Wassy. Au carrefour, prenez à droite. Sur votre gauche, vous longez les anciennes voies ferrées. Sur votre droite, vous passez au pied du réservoir des Leschères, nommé localement « la digue ». Arrivé à la route, tournez à droite et rejoignez le parking.



### > En chemin

#### LE LAC DES LESCHERES

Le réservoir des Leschères est créé en 1875 pour alimenter le Canal des fabriques, afin de maintenir son niveau d'eau en toute saison, pour le transport des minerais de fer et du coke aux usines de la région.

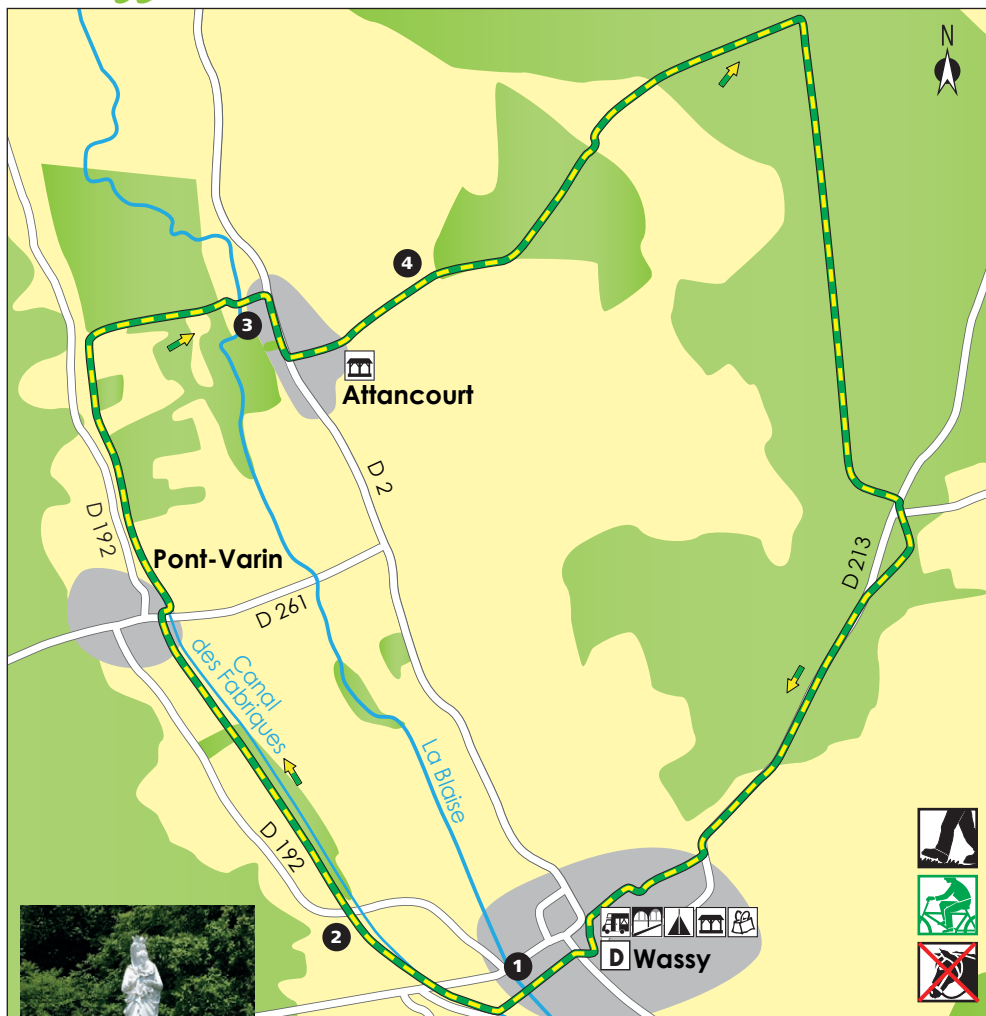
Vaste réservoir d'une capacité de deux millions de mètres cubes, la « digue » s'étendait sur une superficie de 44 hectares au lieu-dit « Val des Leschères ». Elle tire ses ressources d'eau de la Blaise au moyen d'une rigole d'alimentation de 9 kilomètres de long, qui prend naissance à Dommartin-le-Franc. La digue est un ouvrage constitué de blocs de pierre provenant de Chevillon et de Brauvillers, sa longueur est de 467 mètres et sa hauteur est de 20 mètres. Depuis quelques années, la digue connaît une reconversion en lieu touristique et son niveau d'eau a baissé par mesure de sécurité.

|                   |          |             |  |
|-------------------|----------|-------------|--|
| Départ du circuit | <b>D</b> | Camping     |  |
| Edifice religieux |          | Baignade    |  |
| Point de vue      |          | CléVacances |  |
| Ravitaillement    |          | CléVacances |  |

IGN n° 3016 Est  
Wassy  
(1/25000<sup>m</sup>)

|   |  |
|---|--|
| <b>6,5 km</b>                                   |  |
| <b>1h30 à pied - 0h45 à VTT - 1h00 à cheval</b> |  |
| <b>Balisage</b> bleu/jaune                      |  |
| <b>Départ</b> Parking de la digue des Leschères |  |
| <b>Difficulté à VTT</b><br>niveau très facile   |  |





Vierge Blanche - Attancourt

© Ville de Saint-Dizier/Service Communication - E. Cain

|                                |                   |
|--------------------------------|-------------------|
| Départ du circuit              | Camping           |
| Aire de Camping-Car            | Lavoir            |
| Ravitaillement                 | Edifice religieux |
| IGN<br>n° 3016 SB<br>(1:25000) |                   |

|                                 |                                  |
|---------------------------------|----------------------------------|
| <b>15 km</b>                    |                                  |
| <b>4h00 à pied - 1h30 à VTT</b> |                                  |
| <b>Balissage</b>                | vert/jaune                       |
|                                 | Faible dénivelé                  |
| <b>Départ</b>                   | Mairie, place Notre-Dame à Wassy |



### > Descriptif

Au départ place Notre-Dame, se dresse l'église romane Notre-Dame-en-sa-Nativité, érigée au XII<sup>e</sup> siècle.

Prenez la rue du Temple pour rejoindre la rue du Val du Château (attention, sens interdit, descendez de vélo si vous êtes en VTT). A votre gauche, observez la Grange du Massacre où commencèrent les guerres de religion puis le Temple qui évoque le protestantisme de 1517 à 1905. Retournez-vous, sur l'ancienne maison au n°2, rue du Val du Château, vous pouvez lire une plaque qui indique que Camille Claudel, sculpteur et son frère Paul Claudel poète et académicien ont habité dans cette maison.

*Option* : Profitez de cet endroit pour parcourir la place Marie Stuart récemment rénovée. Sur celle-ci, de forme circulaire, se concentrent à votre droite la Halle et à votre gauche le théâtre La Forgerie, admirez le mobilier urbain provenant de la fonderie d'art de Sommevoire (usine à 13 km).

Revenez vers la Grange du Massacre et poursuivez par la rue du Val du Château puis à gauche la rue du Général Gresley, pour traverser la rue du Général Defrance et rejoindre en face la rue du Général Leclerc.

Poursuivre jusqu'à la place du 14 juillet. Vous pouvez sur votre gauche accéder au parc des Promenades et admirer trois fontes d'art remarquables (Le Faucheur, Le Triomphe de Galatée, Le Cerf). Revenez place du 14 juillet.

**1** - Franchissez la rivière La Blaise, continuez rue de la Gare. Sur votre gauche, vous pourrez apercevoir, rue du Champ d'Heu, un lavoir baptisé fontaine de Bécus, du nom du jardinier voisin. Sa construction date de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est soutenu par des poteaux en chêne, les murs de l'escalier sont principalement constitués de pierres de taille. Il possède un beau pavage et une jolie couverture. A l'entrée de la 2<sup>e</sup> rue à droite, empruntez le chemin qui descend vers le canal, longez ce canal sur 400 m puis traversez la rue du Général de Lattre de Tassigny et poursuivez sur les berges de l'autre côté du canal. Celui-ci, témoin du riche passé industriel du territoire permettait d'acheminer le fer jusqu'aux usines de Brousseval et de Saint-Dizier.

**2** - Après 600 m, traversez la RD192 et continuez tout droit le long du canal. Vous passerez sous un pont de fer de l'ancienne voie ferrée devenue piste cyclable. A

l'ancienne écluse de Pont-Varin, continuez tout droit dans un espace verdoyant entre le village et le canal. En arrivant sur la RD261, prenez à droite, passez au-dessus du canal puis traversez l'ancienne voie ferrée puis prenez le chemin sur votre gauche jusqu'à l'écluse du Port Sec. Après avoir parcouru 1500 m le long de la voie ferrée, à cette écluse, prendre à droite le chemin qui va vous mener 500 m plus loin à Attancourt.

**3** - Vous arrivez au bord de la rivière la Blaise, derrière l'ancien moulin de Griny avec sa chute d'eau (aujourd'hui caserne des pompiers et salle des fêtes). Traversez en prenant la passerelle métallique, continuez tout droit vers la RD2. Prenez à droite, la rue principale du village. A 250 m, sur votre droite, vous pouvez voir le lavoir dit fontaine Saint-Louvent qui possède une source ferrugineuse, ses murs sont en briques de laitier, matériau fabriqué à partir de résidus de coulée des hauts-fourneaux, ses deux colonnes en fonte reflètent les richesses métallurgiques du territoire.

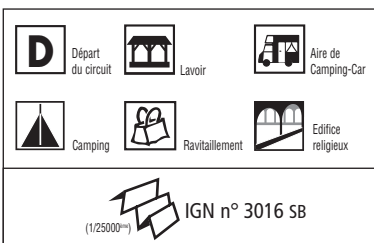
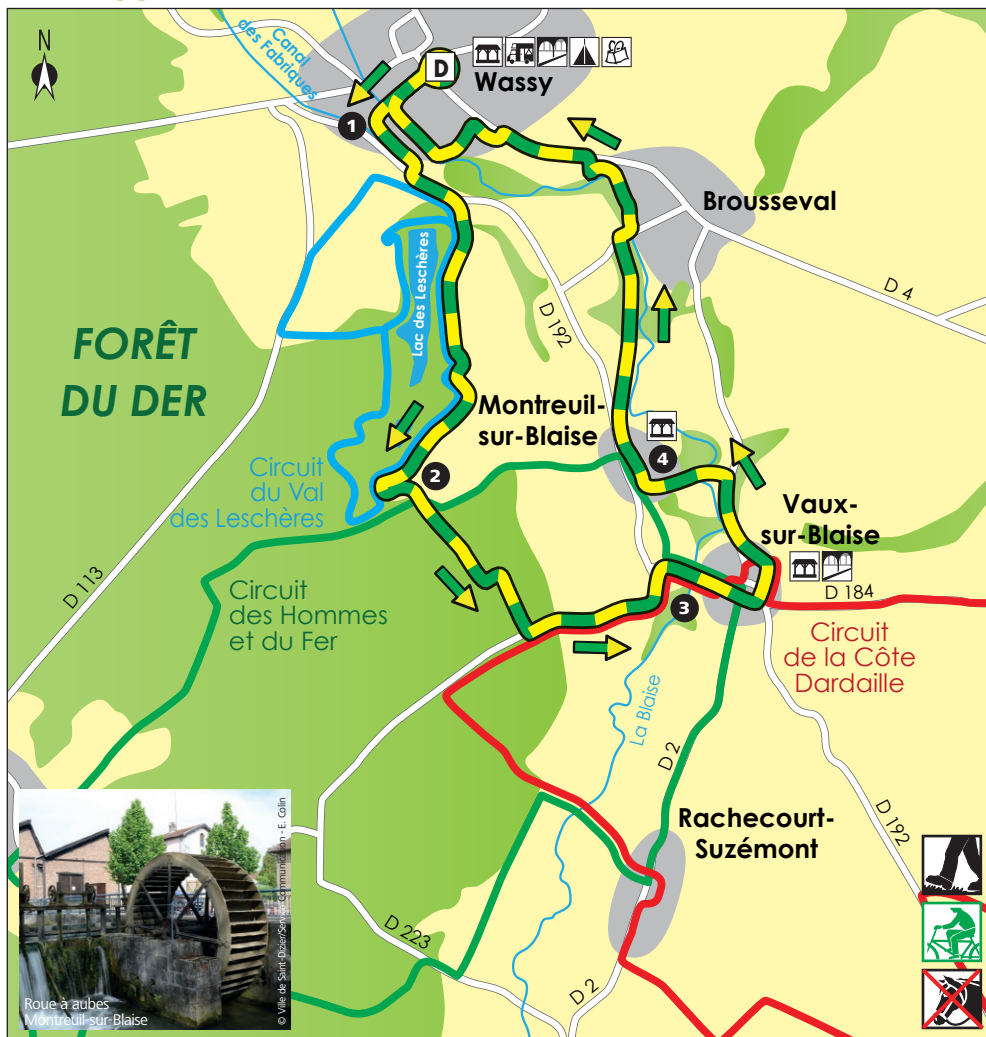
Reprenez la rue principale sur 50 m, pour prendre à gauche la rue de La Motte.

*Option* : Vous pouvez poursuivre pour voir l'église dédiée à Saint-Louvent, remarquable par l'architecture du portail occidental, la tour du clocher et le chœur datés de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Revenez prendre la rue de La Motte.

**4** - A la sortie du village, vous verrez sur votre gauche un calvaire avant d'apercevoir au loin la statue de la Vierge surplombant le village d'Attancourt (don d'une famille Attancourtoise, érigée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle « pour protéger de la grêle ». Ensuite soyez vigilant car le balisage est uniquement assuré par des marques de peinture sur les arbres. Continuer la route sur 2700 m, vous passerez devant la ferme de La Motte et continuez sur la route vers Villiers-aux-Bois. A l'arrivée d'un virage vers la gauche, entrez dans le bois à droite, là où il y a une barrière forestière blanche et rouge. Ce chemin d'abord ombragé débouche sur une route forestière et vous emmène jusqu'à la RD213 distante de 2700 m. Prenez à droite et longez la RD123 jusqu'aux premières maisons de Wassy. Avant la première maison qui se trouve sur votre droite, prenez la rue du Buisson Rouge à votre droite, ensuite, suivez le balisage jusqu'à la mairie de Wassy.

### > En chemin

Au point de départ de quatre sentiers (le circuit des Hommes et du Fer, les Leschères, la Vierge Blanche et les Platanes), Wassy vous promet de belles découvertes et vous permet d'apprécier sa gourmandise meringuée, les « Caisses de Wassy ».



|                                 |                                  |
|---------------------------------|----------------------------------|
| <b>12,5 km</b>                  |                                  |
| <b>3h00 à pied - 1h30 à VTT</b> |                                  |
| <b>Balissage</b>                | vert/jaune  Faible dénivelé      |
| <b>Départ</b>                   | Mairie, Place Notre Dame à Wassy |

### > Descriptif

Au départ place Notre-Dame, se dresse l'église romane Notre-Dame-en-sa-Nativité, érigée au XII<sup>e</sup> siècle. Empruntez à droite la rue du Temple (sens interdit, attention, VTT descendez de vélo) et observez celui-ci et la Grange du Massacre (en face, la maison qui vit naître Camille Claudel) qui évoquent l'histoire du protestantisme de 1517 à 1905. Puis prenez à droite la rue du Val du Château ; à l'intersection, rejoignez en face de vous la rue du Général Leclerc. Puis traversez la Blaise.

**1** - Immédiatement au carrefour, à gauche, poursuivez rue du Champ d'Heu et découvrez le lavoir sur votre gauche baptisé fontaine de Bécus, du nom du jardinier voisin. Sa construction date de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est soutenu par des poteaux en chêne. Continuez sur environ 300m, puis à droite longez le Jardin. Franchissez à droite le canal et gagnez à gauche la rue de la Digue. Celle-ci mène au réservoir des Leschères qui permet aujourd'hui la pratique d'activités de loisirs. Au XIX<sup>e</sup> siècle, il alimentait le canal de Brousseval à Saint-Dizier permettant le transport du minerai de fer et les produits de fonderie. A l'embranchement tournez à droite, traversez la ligne de chemin de fer désaffectée. Ce rail qui fera disparaître de la vallée les « rouliers », des paysans propriétaires de charrettes, qui se mettaient au service des usines pendant la période de production. Puis continuez votre chemin à gauche sur 100m avant de prendre à droite.

**2** - Poursuivez puis longez la forêt sur 1 km environ (sur cette dernière partie, cheminement commun avec le circuit des Hommes et du Fer). Arrivé à la patte d'oie, empruntez à gauche le chemin forestier. Suivez avec attention le balisage peinture en forêt, qui utilise uniquement des chemins de séparations de parcelles de bois. Après 1,5 km, à la sortie du bois, suivez à gauche et sur 1 km environ la RD184 en direction de Vaux-sur-Blaise. Cheminement commun au circuit de la Côte Dardaille.

**3** - A la patte d'oie avant Vaux-sur-Blaise tournez à droite traversez la voie ferrée et entrez dans le village. Progressez rue de la Gare, franchissez les deux ponts sur la Blaise puis déportez-vous légèrement à droite pour continuer rue du Stade. En chemin laissez l'embranchement sur votre gauche et poursuivez rue des Moulins. Au croisement traversez la rue du Général de Gaulle pour rejoindre la rue des Visseaux.

A l'intersection engagez-vous à gauche rue Prouyère. Vous pouvez observer à droite l'église Saint-Jean qui renferme un harmonium remarquable et un Christ en fonte ; ensuite découvrez le lavoir pavé de briques de laitier, ce qui lui confère toute sa particularité. Une fontaine à l'intérieur recueille la source qui alimente le bassin. Poursuivez plus haut pour emprunter la rue au-dessus de la rue des Barizets, la rue des Croquantes puis à gauche chemin de la Blanche pour gagner la rue des Varennes qui mène à Montreuil-sur-Blaise et que vous empruntez à droite. Au virage à gauche dirigez-vous vers le village de Montreuil-sur-Blaise par l'allée des Platanes (arbres décimés par la tempête de septembre 2015) ; poursuivez tout droit et franchissez la Blaise.

**4** - Sur le bief vous pouvez observer la roue à aubes qui jadis mettait en mouvement les machines de l'atelier d'assemblage de la fonderie aujourd'hui entièrement démolie. Continuez chemin des Usines. Au carrefour suivant dirigez-vous à droite, progressez rue Sainte-Marguerite en laissant la place du Monument sur votre gauche. Passez devant la mairie, traversez la place et à droite la ruelle de la Fontaine. Découvrez le lavoir qui dispose d'une large ouverture procurant de la clarté au bassin situé en contrebas d'un escalier. Revenez sur vos pas pour vous engager à nouveau à droite rue Sainte-Marguerite ; immédiatement à l'embranchement suivant tournez à droite dans le chemin rural en direction de Brousseval.

Longez l'ancienne voie ferrée durant 2 km environ, en prenant ensuite un petit chemin à gauche à l'entrée arrière de la fonderie de Brousseval-Montreuil. Arrivé à Brousseval, poursuivez à droite, rue de la Gare. Franchissez le pont sur la Blaise, puis prenez à gauche un petit chemin en suivant les méandres de la Blaise sur environ 500 m. Vous passerez avec précaution une passerelle. A droite vous rejoignez la rue du Général de Gaulle, que vous empruntez à gauche. Poursuivez sur cet axe en direction et dans Wassy sur environ 1 km. Dirigez-vous à gauche dans la ruelle Mauljean.

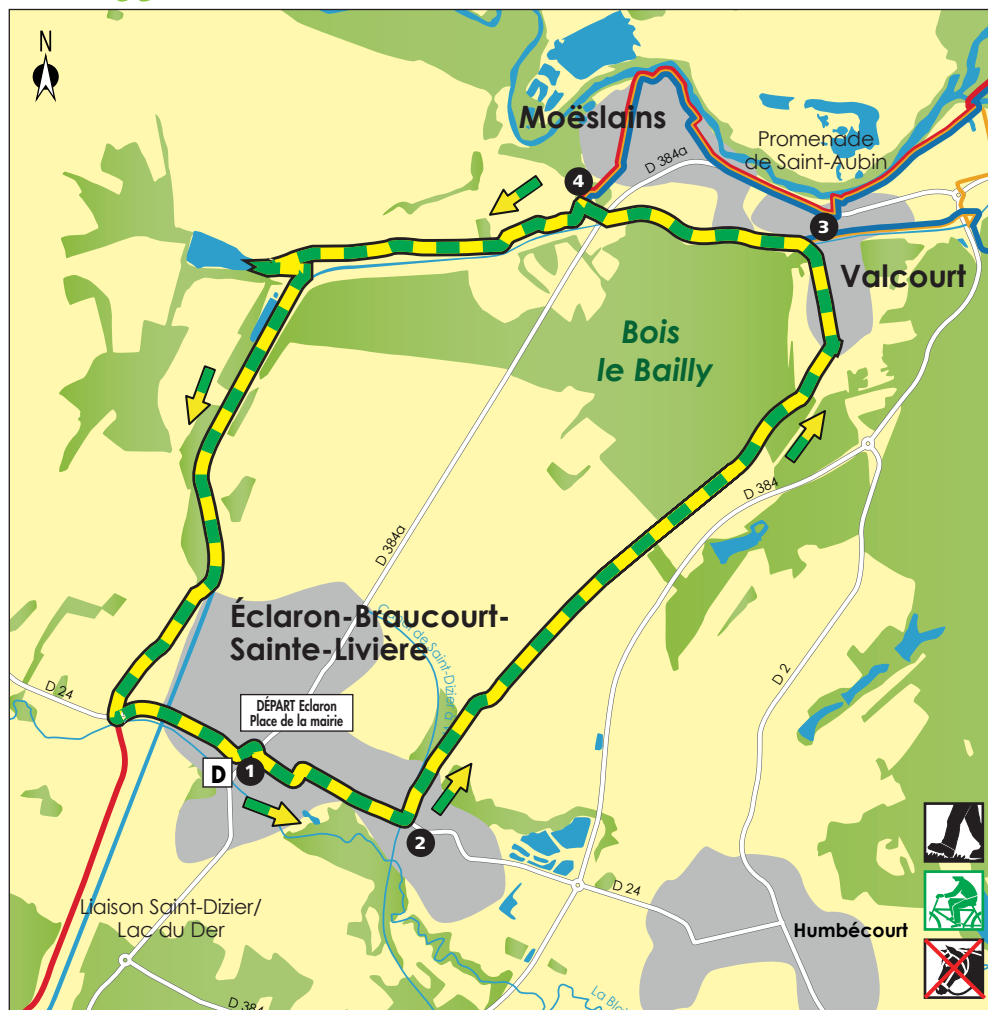
Continuez à gauche jusqu'au parc des Promenades avec ses trois fontes d'art remarquables (Le Faucheur, Le Triomphe de Galatée, Le Cerf) de la fin XIX<sup>e</sup> siècle. Engagez-vous à nouveau à droite rue Général Leclerc. Prenez à droite la rue Général DeFrance, contournez la place Marie Stuart afin de revenir au point de départ par le boulevard de l'Hôpital et la rue du Temple.

### > En chemin

Au point de départ de quatre sentiers (le circuit des Hommes et du Fer, les Leschères, la Vierge blanche et les Platanes), Wassy vous promet de belles découvertes et vous permet d'apprécier sa gourmandise meringuée, les « Caisses de Wassy ».

Au départ et au retour à Wassy, ancienne sous-préfecture, vous aurez contourné la place Marie Stuart, de forme circulaire, où se concentrent le théâtre La Forgerie, la halle et le palais de justice de style néoclassique. Admirez le mobilier urbain provenant de la fonderie d'art de Sommevoire (usine à 13 km).

Tout au long de cette promenade, vous découvrirez des lavoirs bien différents : observez leur architecture, de plain-pied, ou en contrebas. La diversité des paysages, les monuments remarquables et la richesse du patrimoine industriel local font de ce parcours un itinéraire incontournable.




**D**

Départ du circuit

Circuit interdit les jours de chasse :  
renseignements en mairie

 IGN n°3015 SB  
(1:25000)

**12 km**

 **3h00 à pied - 1h30 à VTT**

**Balisage** vert/jaune 

**Départ** Eclaron, place de la mairie

**Difficulté**  niveau facile

### > Descriptif

**1-** Le départ du circuit a lieu à Eclaron place de la mairie (panneau de départ). Le bourg est traversé par la rivière la Blaise. Son centre est pourvu de belles demeures du XVI<sup>e</sup> siècle et d'une église d'architecture gothique. Son paysage de bocage est bordé par la forêt du Der (du celtic dervo qui signifie chêne, l'essence majoritaire). Une stèle commémore le passage de Napoléon 1<sup>er</sup> en 1814 lors de la campagne de France. Doté d'un camping, d'une plage et d'une piste cyclable, Eclaron est une étape touristique vers le Lac du Der. Prendre la rue de Guise et suivre le balisage vert/ jaune.

**2-** Après 900 m vous rejoignez le passage de l'ancien canal de Wassy qui permettait d'acheminer le minerai de fer ; il fut comblé par les Américains en 1944 afin de construire l'aérodrome de Saint-Dizier (le Robinson). A cet endroit tournez à gauche à proximité du château d'eau. Le sentier emprunte sur 4 kilomètres le GR14b pour gagner le bois Bailly. Vous prenez ensuite sur votre gauche la D185 en longeant le Pré Colin situé sur votre gauche et vous atteignez Valcourt, à la moitié du parcours. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles le niveau d'eau de la Marne la rendait navigable. Le port de Valcourt approvisionnait Paris en bois et produits métallurgiques. Le fret était convoyé par « brelle », une sorte de radeau. L'ancre présente sur la place, en médaillon sur la façade de la Mairie et celles visibles sur de vieilles tombes rappellent le passé marinier du village. En 1944 le village a subi de gros dégâts dus aux bombardements alliés qui visaient la base aérienne occupée par les Allemands.



● Chapelle Saint-Aubin érigée sur une butte.



● Eclaron.

**3-** Passez le Pré Colin et avant le centre de Valcourt tournez à gauche et prenez le chemin de halage et la piste cyclable du canal de la Marne au Der (le réservoir conçu en 1974 recueille une partie des eaux de la Blaise et de la Marne affluents de la Seine, afin de limiter les risques d'inondation de Paris).

**4-** Après 1,3 km et le passage de l'intersection de la D384, vous arrivez à la chapelle Saint-Aubin située sur les hauteurs de Moëslains, classée monument historique, vouée au saint depuis 1490 lorsque l'évêque de Châlons-sur-Marne fit don de la relique de Saint-Aubin invoqué lors des guerres et épidémies. Ce lieu fit l'objet d'un pèlerinage chaque premier dimanche de mars. Non loin se trouve la fontaine du saint vénéré, à l'eau de laquelle les pèlerins prétaient des vertus miraculeuses. Suivez le balisage sur la piste cyclable du canal d'amenée au Der sur presque 5 km. À l'intersection de la D24 vous tournez à gauche et rejoignez le point de départ.